

Le 06/11/14

Liminaire CAPL
Liste d'aptitude B en A

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons commencer cette CAP locale sans dénoncer les actes criminels violents qui se multiplient et frappent les services de la DGFIP. Nous citerons notamment :

- les centres des finances publiques de Morlaix (29), Questembert (56) et Albertville (73) qui ont été pris pour cibles et ont été incendiés,
- plusieurs centres ont fait l'objet d'agressions qui ont pris la forme de dépôt de tas de fumier et de tags sur les bâtiments.

Par ailleurs, les relations avec les contribuables et usagers sont de plus en plus tendues, les incidents sont trop nombreux, qu'il s'agisse d'agressions verbales ou physiques.

Les agents des finances publiques sont particulièrement inquiets et révoltés d'être la cible de ces actes inqualifiables et intolérables. Ceux-ci se développent alors que les fonctionnaires, les finances publiques et l'État font l'objet de critiques violentes qui, de facto expliquent voire légitiment ces agressions.

Pour Solidaires Finances Publiques, la Direction Générale doit mesurer la gravité de la situation et déclencher un état d'urgence afin d'assurer l'entière protection des agents, des usagers et des biens.

Solidaires Finances Publiques attend un soutien sans faille des agents et des services des finances publiques. Ceci suppose dans l'immédiat :

- d'identifier et de punir les responsables de ces actes,
- de faire de la prévention de ces actes un enjeu central,
- de tenir un discours différent sur les finances publiques et les agents, afin de montrer l'utilité sociale et économique de l'action publique dont les fonctionnaires sont les acteurs de 1ers plans.

A ce contexte délétère, se rajoute l'effet ciseau implacable résultant de l'explosion de la charge de travail d'une part et de la baisse des moyens humains et matériels d'autre part. Les conséquences de ces choix sont dramatiques : les files d'attente s'allongent à l'accueil, la fraude fiscale a atteint un niveau inégalé (60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner par an), les services de proximité sont tout particulièrement fragilisés faute de moyens, de soutien et de renfort. La présence du service public s'affaiblit, et ce au détriment des usagers et des collectivités locales... c'est un fait indiscutable : les conditions de travail, morales et matérielles, n'ont jamais été aussi dégradées.

Pour Solidaires Finances Publiques ceci signifie clairement que la qualité et l'efficacité du service public fiscal, foncier et financier sont mises à mal. Les services doivent être renforcés afin de faire face aux enjeux.

Pour Solidaires Finances Publiques les 2000 suppressions d'emplois annoncées pour 2015 ainsi que l'établissement des plans triennaux qui consacrent la mise en pratique de la démarche stratégique sont particulièrement néfastes et destructeurs pour la DGFIP.

Dans la sphère informatique, la démarche stratégique est déclinée sur 2 points :

- Faire évoluer les régimes de travail des exploitants.
- Identifier dans le domaine des fonctions supports de la sphère informatique les compétences mutualisables et rares.

C'est exactement ce qui était présenté dans les fiches 2 et 3 du Groupe de Travail Informatique du 16 Octobre dernier.

Solidaires Finances Publiques exige une véritable gestion prévisionnelle des effectifs pour tenir compte de la pyramide des âges et anticiper les futurs besoins de notre administration. Les suppressions d'emplois et plus généralement la situation de l'emploi (écarts entre les implantations et la situation réelle) pèsent fortement sur les volumes de mutations et les possibilités de promotion.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'Administration gère la pénurie en étalant le déficit d'emplois sur les départements et les directions privant les agents d'une mutation. La multiplication des postes vacants, gelés ou bloqués, le volume d'agents à la disposition, l'existence des postes à avis ou à profil constitue des situations préjudiciables pour les agents.

Plus que jamais les services ont besoin d'être épaulés et soutenus. Ceci doit passer notamment par des recrutements d'emplois dans toutes les catégories C, B, A, des services à taille humaine avec des chefs de service disponibles et à l'écoute, une formation véritablement à la hauteur des besoins.

Les agents ont également besoin d'être reconnus et valorisés. Malheureusement, la politique actuelle en matière d'emploi conduit à réduire significativement les possibilités de promotions inter catégorielles. Les volumétries annoncées pour 2015 en matière de recrutements et de promotions sont particulièrement inquiétantes et inacceptables.

Concernant cette CAP locale de liste d'aptitude, Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à la promotion sociale interne qui doit pouvoir s'exprimer à tous les moments de la vie professionnelle dans le respect des règles statutaires. Solidaires Finances Publiques revendique la juste reconnaissance du haut niveau de technicité des agents par des plans de qualifications ambitieux devant être mis en œuvre prioritairement via les concours et les examens professionnels. La liste d'aptitude constitue un des vecteurs important de cette promotion interne mais ce mode de sélection doit constituer une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas bénéficié de la promotion interne par concours ou examen professionnel. Pour Solidaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous, l'ancienneté administrative étant dès lors le critère le plus objectif.

Au regard des dispositions statutaires et réglementaires, cette sélection repose sur l'examen du dossier de l'agent, son aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur, son aptitude à la mobilité fonctionnelle ou géographique, le parcours professionnel de l'agent et pour le B en A, l'aptitude à exercer des fonctions d'encadrement. En ouverture des travaux et en réponse à nos propos liminaires nous souhaitons avoir communication de la volumétrie des possibilités qui vous a été communiquée par la direction générale. Nous souhaitons également avoir des explications sur votre gestion du vivier des agents classés précédemment en : A revoir, Très bon et excellent .

Solidaires Finances Publiques tient à rappeler que :

- l'égalité de traitement des candidatures est fondamentale quelle que soit la nature du poste occupé,
- les agents ne sont pas forcément maître de leur parcours professionnel,
- de nombreux agents ne sont pas, compte tenu de leur affectation, en situation d'encadrement.

C'est donc bien le potentiel de l'agent qu'il vous convient d'analyser en matière d'aptitude à l'encadrement.

Nous tenons également à faire un point sur les conditions de préparation de cette CAPL.

Le nombre important de dossiers à préparer pendant une période de vacances scolaires ne nous a pas permis de prendre contact avec tous les agents. De plus le temps accordé pour la préparation est totalement insuffisant pour aller aux fonds des dossiers.

Pour conclure, Solidaires Finances Publiques réaffirme qu'il ne participera pas au classement des agents entre eux, les agents classés excellents devant être départagés selon leur ancienneté administrative. Solidaires Finances Publiques exige la mise en œuvre d'un véritable parcours de formation rénové et renforcé pour les agents promus.